

Informations essentielles relatives à la perte de tolérance - lévométhadone

- Vous avez pu, avec courage et détermination, baisser votre dose quotidienne de lévométhadone à 10 mg au moins, ou vous avez stoppé la prise de lévométhadone.
- Vous êtes à présent à un dosage auquel vous allez fortement réagir, en cas de nouvelles consommations d'héroïne ou de lévométhadone.
- De ce fait, les doses d'héroïne ou de lévométhadone que vous tolérez antérieurement peuvent conduire à un arrêt respiratoire mortel.
- Si vous ne supportez pas cette situation de dosage bas ou d'abstinence, il est impératif de vous limiter à une dose de lévométhadone inférieure à 15 mg par jour ou à des doses d'héroïne les plus modestes possibles.
- Si vous ne parvenez pas à maintenir le dosage bas de lévométhadone ou l'abstinence, il est plus raisonnable d'augmenter à nouveau temporairement la dose de lévométhadone, voire de reprendre un programme de substitution à des doses de lévométhadone protectrices du point de vue des risques liés à la perte de tolérance.
- En signant ce document, vous attestez avoir pris connaissance de ces informations et les avoir bien comprises.

Lieu / date

signature

.....

.....